

Archigny a accueilli, en 1940, 139 réfugiés mosellans de Freistroff. Bien après la guerre, un jumelage fut établi entre Archigny et Freistroff.

Cet article se veut de passer outre les religions et de simplement rappeler des faits de guerre et les malheurs qu'ils engendrent.

Migration, réfugiés, juifs, guerre... des mots qui résonnent dans l'actualité et qui ne devraient plus exister.

FRANÇOISE GLAIN

## 1939-1945 : de la Moselle en Poitou

Seconde Guerre mondiale !

La Pologne est envahie par l'Allemagne le 1<sup>er</sup> septembre 1939 et, le 3 septembre, la France et l'Angleterre déclarent la guerre à l'Allemagne. La mobilisation générale est officielle le 2 septembre 1939.

Avec l'envahissement de la Pologne, la région Alsace-Lorraine subit sa première vague d'évacuation applicable le jour même. Les habitants de Freistroff, comme tant d'autres, quittent leur village dès le 1<sup>er</sup> septembre 1939 dans une hâte désorganisée malgré la gestion municipale. Les maisons et leur mobilier sont abandonnés ainsi que les animaux et le matériel agricole. Une valise ou un sac contiennent le nécessaire pour ce voyage vers l'exode. On rejoint la gare à pied ou en charrette, impliquant des heures de marche pour beaucoup, et c'est l'embarquement dans des wagons à bestiaux qui démarrent vers d'autres départements français. Un second départ, en mai 1940, jette sur les routes 200 000 Lorrains dirigés vers des centres d'accueil, de là vers les centres de répartition et enfin vers les communes d'accueil, loin de chez eux.



L'exode sur les routes de Moselle, coll. Charles Bonhert

Si le département de la Vienne accueille environ 54 000 Mosellans, entre le 5 et le 21 septembre 1939, la région de Châtellerauld installe 18 000 personnes dans les villages de son arrondissement. Le petit village d'Archigny, peuplé de 1 640 âmes, reçoit, du mieux qu'elle peut, 139 habitants de Freistroff sur les 819 habitants qui composaient alors le village mosellan.

Quelques témoignages nous avaient été fournis en 2011.

« *Quand les Mosellans sont arrivés, on leur a servi à manger au café Guillot (actuellement l'emplacement de la boulangerie). Nous étions plusieurs gamins pour servir et nous avons mis des petits bonnets rouges. Je ne sais pas pourquoi... certainement pour fêter leur arrivée.* » (Madeleine Boisson, née Clerté, le bourg, Archigny, 2012).

« *Maman m'a souvent parlé, même après la guerre, de M<sup>me</sup> Riguet, la femme du notaire, qui habitait dans la rue qui descend au lavoir. Elle avait vidé une petite pièce dans sa maison et y avait déposé tous ses beaux draps fins et brodés. Elle avait invité toutes les femmes réfugiées à venir et elle coupait ses beaux draps pour en faire des petits pour les familles qui avaient des enfants. Maman en parlait souvent car c'était un beau geste. Tous ses beaux draps...* » (Edith Delinger née Schellenbach, Freistroff, 2012).

*Le garde champêtre, Jules Cardineau, était passé dans toutes les maisons pour prévenir les habitants qu'il allait y avoir des réfugiés à loger. Il avait fait l'inventaire des pièces habitables qu'il fallait meubler. Chez nous, au Peu, mon oncle Daniel fabriquait des lits en bois avec des planches, maman cousait des toiles et les emplissait de paille pour faire des paillasses. Il y avait une petite maison indépendante de notre habitation, elle comprenait une cuisine et une chambre.* » (Louisette Glain, le Peu, Archigny, 2013).

« *Les fermes et les maisons avaient été visitées pour voir qui pouvait loger des réfugiés et recensées selon les disponibilités. À la Limouzinière il y avait la petite maison de deux pièces qui pouvait loger du monde. Je me souviens que début septembre 1939, Delphin Perivier, mon père, était allé à la gare de Leigné-les-Bois chercher des réfugiés mosellans avec le cheval et la charrette. Il y avait trois femmes, deux jeunes et une grand'mère, plus neuf enfants. Les maris étaient restés en Moselle pour garder la frontière. Ils n'étaient venus qu'une fois en visite. La communication n'était pas facile car ils parlaient le mosellan et on ne se comprenait pas. C'est le petit de neuf ans, qui parlait un peu le français, qui faisait l'interprète. J'avais juste appris un mot et quand je l'appelais en disant « komm Peter » ses yeux brillaient et il venait me voir en courant, je lui donnais du chocolat. Au début on les nourrissait et les chauffait. Après, de la nourriture leur était apportée.*

*Chez Bussereau, également à la Limouzinière, logeaient une femme et deux grandes filles nommées Hombourger. L'une d'elles, Anne, a épousé un Brouard de la Râperie en 1941 et elle est restée à Archigny.*

*Mais ceux que nous hébergions ne sont pas restés plus de six mois. Comme certains du village étaient repartis, ceux qu'on avait logés chez nous avaient pris leur place dans le bourg, c'était plus près de l'école.»* (Jeanne Moulin, née Périvier, la Limouzinière, Archigny, 2012).

Les critères définis pour l'hébergement chez l'habitant sont entre autres :

- la composition des familles mosellanes, leur profession, le nombre d'enfants et le besoin de scolarité ;
- les possibilités d'hébergement des familles d'accueil, locaux, lits, proximité de l'école.

Des baraquements avaient été construits rapidement, à proximité de l'école, pour accueillir les familles. Mais les soldats allemands, arrivés dans le village le 23 juin 1940, occupent ce lieu d'accueil. Certains Mosellans logent donc dans les fermes des hameaux, d'autres dans des maisons du bourg. Bien sûr, pas les plus confortables qui sont, elles, réquisitionnées par les officiers allemands.

Les bâtiments de la mairie sont réquisitionnés pour la *Kommandantur*. Dans une seule petite pièce, se côtoient, non sans difficultés : le maire français, Roger Furgé, le maire de Freistroff, Michel Schellenbach, et les Allemands.

Les documents administratifs municipaux de Freistroff avaient été amenés en voiture par M. Becker, le secrétaire de mairie Freistroffois.

*« Mes parents, mes sœurs, mon beau-frère et moi, sommes partis de Freistroff en voiture en emportant les archives de la mairie. Tout le long du chemin j'étais assise dessus pour les cacher et les protéger. En voiture nous allions plus vite que les autres qui partaient en charrette, à vélo ou à pied. Nous avons roulé sous les mitrailleurs allemands qui protégeaient leurs troupes, et nous sommes donc arrivés très fatigués à Archigny, début septembre 1939, en même temps que le maire, son secrétaire et leur famille. Eux étaient arrivés par le train à Châtellerault, puis de la gare à Archigny en voiture. Nous avons immédiatement été accueillis par la famille Clerté, dans le bourg. Ensuite on nous a hébergés chez M. Mathurier, à la Gorlière, puis encore après chez M. et M<sup>me</sup> Claveau à la Debalière. »* (Régine Kiffer, née Berger, Freistroff, 2012).

La ligne de démarcation ou *Demarkationslinie* traversera la commune du 22 juin 1940 au 1<sup>er</sup> mars 1943, jalonnée de six barrières allemandes délimitant la zone occupée de la non-occupée, dite « nono ».

Malgré cette ligne qui désorganise le village et sa vie quotidienne, malgré ces barrières qui obligent à présenter des *Ausweis* et contraignent agriculteurs, écoliers et tous les habitants, la vie commune se met en place. Les jeunes archignois et mosellans s'organisent pour le travail, mais aussi pour les divertissements.

*« L'équipe de foot était composée d'Archignois et de Freistroffois. Il y avait les Harion, les Schellenbach, le fils Pouvreau, moi, et je ne me souviens plus des autres...on se déplaçait pour disputer des matchs mais seulement dans les communes occupées. »* (Marius Savigny, le bourg, Archigny, 2013).



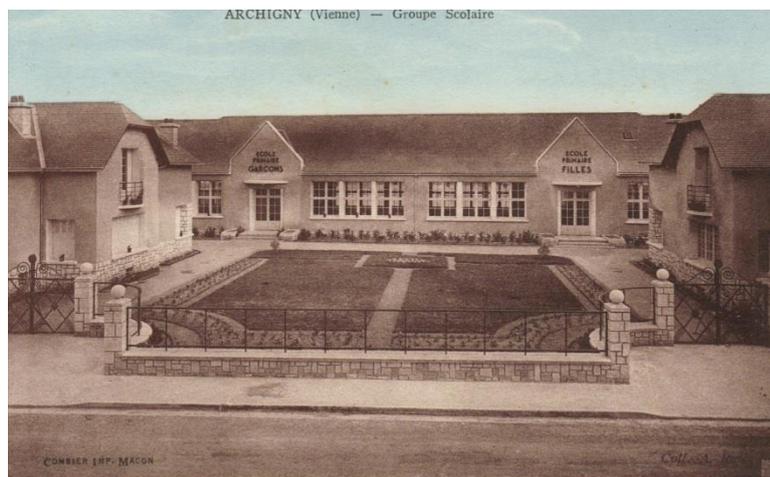
Equipe de football d'Archigny pendant la guerre : Archignois et Freistroffois,  
Coll. Edith Delinger née Schellenbach



Groupe de jeunes Archignois et Freistroffois à Archigny pendant la guerre,  
Coll. Edith Delinger née Schellenbach

A l'école, tout va bien. Si à l'arrivée des petits Freistroffois les classes sont séparées, rapidement elles passent du statut « classes spéciales » à celui de « classes amalgamées ».

*« À notre arrivée au village, les deux religieuses de Peltre, logées à l'étage de la mairie, qui avaient suivi les gens de Freistroff, nous ont fait la classe. Cela a duré jusqu'à l'arrivée des Allemands dans le village. Elles sont alors parties à Saint-Julien-L'Ars. À partir de ce moment nous avons rejoint les écoliers archignois pour travailler en commun. Le directeur était M. Barthot et j'étais dans la classe de M<sup>me</sup> Pignon. »* (Edith Delinger née Schellenbach, Freistroff, 2012).



Le groupe scolaire construit en 1936, CPA coll. Françoise Glain

Les problèmes liés à la religion concernent surtout les personnes âgées, ne comprenant pas le Français. Elles désirent un prêtre mosellan. Le père Chiless abandonne et part retrouver un ami réfugié dans un autre département et le curé mosellan réfugié à Chenevelles, village

circonvoisin, assure le culte pendant quelques mois. La messe est finalement dite pour les Archignois et les Mosellans par le curé d'Archigny, Julien Dubois. Deux habitants de Freistroff, Pierre Jung et Marie-Mélanie Helfer, s'unissent à Archigny en mai 1940.



La Fête-Dieu en 1942, jeunes Archignois et Freistroffois dans le parc de M<sup>me</sup> Guérin  
*Coll. Edith Delinger née Schellenbach*

Il faut noter que Marie Lafontaine, âgée de 70 ans, sage-femme de Freistroff, a œuvré dès fin 1939 à Archigny où sont nés :  
Pierre-Nicolas Weber, le 16 octobre 1939, puis Nicolas Uder, le 31 décembre 1939,  
Le 7 juillet 1941 naît le petit Marcel Lévy. Le 11 janvier 1944, naissance de Marie Hart et Marie-Joseph Vintert le 13 janvier 1944.

Dans le village, les hommes de Freistroff aident aux travaux de la terre, aux moissons...



Battage à la Basse Limouzinière en 1942 à Archigny.  
M. Schellenbach, maire de Freistroff, 2<sup>e</sup> en partant de gauche (avec le chapeau)  
*Coll. Edith Delinger née Schellenbach*

Plusieurs Mosellans repartent lors de la signature de l'armistice du 22 juin 1940. De retour à Freistroff c'est la désillusion, ils retrouvent les maisons vides et dévastées.

D'autres décident de rester. Quatre ou cinq familles de Freistroff attendent la fin de la guerre pour repartir en Moselle, dont les Schellenbach habitant alors à Lenclôître. Nous retrouvons certains noms dans les délibérations du conseil municipal du 3 décembre 1944 : Brack, Frey, Veber, Becker, Horion, Jung ; sur cette même délibération, sont considérés comme « ayant quitté la commune » les familles Hannaux et Lévy.

*« Des réfugiés avaient demandé conseil à mon père. Fallait-il partir ? Mon père a répondu que lui ne partirait pas tant que la guerre ne serait pas terminée. Ils ont fait de même. »* (Edith Delinger, née Schellenbach, Freistroff, 2012).

Mais une autre image de la monstruosité nazie allait entacher le petit village d'Archigny. Dans les documents d'archives de cette époque rien n'est consigné, sinon une petite phrase qui laisse entendre que personne ici ne connaissait l'existence des camps et leur fonction.

La chasse aux Juifs allait, dans la Vienne, se produire dans la nuit du 30 au 31 janvier 1944 !

*« Nous habitons à la Petite-Chaussée à l'époque. Nous avons une petite maison inhabitée sur les terres de la ferme et elle avait été attribuée à une grand-mère mosellane. Elle était seule. Tous les matins, à 8 heures, elle partait de la maison à pied pour aller à la messe au bourg et en revenait également à pied. À son arrivée de Moselle elle nous avait demandé s'il y avait des Juifs à Archigny. Elle est repartie dès l'armistice. »* (Marius Savigny, le bourg, Archigny, 2013).

Oui ! Il y avait des Juifs à Archigny ! Ils y vivaient comme tous les autres Freistroffois, en harmonie avec les Archignois.

Oui ! Les Juifs de Freistroff allaient être l'objet de rafles, ainsi que tous ceux de la Vienne, et, au fil du temps, que ceux de la France.

Et un rappel de l'organisation destructrice allemande est nécessaire avant de décrire l'horrible nuit de janvier 1944.

Les premiers camps, ouverts en 1933, sont Dachau, Oranienburg-Sachsenhausen et Emsland. S'y ajoutent Buchenwald en 1937, Flossenbürg et Mauthausen en 1938 et Ravensbrück en 1939. Des camps satellites y sont joints, les *Kommandos*.

Le plus grand camp de concentration, Auschwitz I, est ouvert le 20 mai 1940.

La construction continue avec le camp d'extermination Auschwitz II-Birkenau, ouvert le 8 octobre 1941.

Le camp d'Auschwitz III-Monowitz est ouvert le 31 mai 1942. C'est un camp de travail pour la société IG Farben qui utilise les prisonniers. IG Farben produit le fameux Zyklon B servant au gazage des déportés de tous les camps.

L'obscurantisme s'abat sur l'Allemagne et sur l'Europe, apporté par les nazis et, en France, par ceux qui adhèrent à leurs idées.

Et l'un de ces adeptes se nomme Louis Bourgain. Il est nommé préfet de Région, préfet de la Vienne et de la toute jeune région de Poitiers le 18 juillet 1941. Ses idées sont en adéquation totale avec celles du maréchal Pétain dont il admire les principes d'autorité, d'ordre et de morale. Toutes ses actions seront engagées pour servir « le vénéré maréchal ». Son idée est qu'il faut faire alliance avec l'Allemagne, c'est, d'après lui, l'intérêt des Allemands et des Français.

C'est en Poitou-Charentes qu'il va essaimer sa haine et montrer au maréchal Pétain toute sa fidélité et son admiration.

L'ordre émanant des Allemands de mettre en place la grande rafle du 31 janvier 1944 est exécuté par le préfet Louis Bourgain et la police française. La persécution des juifs est assurée par la police et la gendarmerie françaises.

La rafle commence à 1 h le 31 janvier pour se terminer à 9 h, *sans incidents* et les rapports sont faits sans tarder, le jour même, auxquels sont jointes les listes des juifs arrêtés, ceux en fuite ou hospitalisés.

Le 3 février, le préfet écrit au délégué du secrétaire général du Maintien de l'ordre à Paris pour l'informer de l'arrestation dans la nuit du 30 au 31 janvier, comme commandé, de 174 juifs dans la Vienne dont 142 ont été transférés à Drancy le 3 février.

Un rapport, daté du 4 février et émanant de l'adjudant-chef Clemenceau, de la gendarmerie de Poitiers, confirme l'exécution d'un transport de juifs à Drancy : *Le transfèrement de 142 juifs de Poitiers à Drancy s'est fait sans incident.*

Le 10 février 1944 il fait très froid, les températures atteignant  $-10^{\circ}$ . Le convoi n° 68 de déportation des juifs de France, partant du camp de Drancy vers Auschwitz, emmène 1 500 déportés, dont 295 enfants. Dans ce convoi, 106 viennent du camp de Poitiers. Ils sont gazés le 15 février 1944. Seuls seront libérés, en 1945, 42 survivants, dont 24 femmes.

Des déportés libérés rapportent qu'à l'arrivée du convoi n° 68 à Auschwitz, le 13 février, les Allemands auraient sélectionné pour le travail dans le camp 61 femmes et 210 hommes, les autres victimes, dont plus de 200 jeunes gens de moins de 18 ans, étant immédiatement envoyées à la chambre à gaz.



Auschwitz II-Birkenau, vers la chambre à gaz...

*« Après les arrestations des familles juives, M. Barthot avait réuni tous les enfants de l'école et nous avait annoncé que certains de nos voisins de tables ne viendraient plus en classe. Mais il n'avait pas précisé pourquoi. »* (Louissette Glain, *le Peu*, Archigny, 2012).

« Il y avait cinq familles juives parmi les réfugiés Freistroffois à Archigny. Elles ont toutes été arrêtées et déportées. » (Edith Delinger, née Schellenbach, Freistroff, 2012).

« Je me souviens de Léon et Simon Milani. L'un de leur parents (tous les deux décédés à cette époque) était Juif, je ne sais plus si c'était leur mère ou leur père. Quand il a commencé à être question de rechercher les Juifs mon père leur a conseillé de se faire baptiser. Le curé Dubois les a baptisés en douce. Mon père était parrain de l'un et M. Horion parrain de l'autre. Léon a toujours continué le culte catholique, même après être rentré à Freistroff. Simon était très malade, il est décédé à l'hôpital de Châtellerauld en décembre 1942 » (Edith Delinger, née Schellenbach, Freistroff, 2012).

« Un gendarme de Chauvigny prévenait les Juifs avant les rafles. » (Marcelin Brionne, Archigny, 2012).

Cette nuit du 30 au 31 janvier 1944 ont été prises dans la rafle à Archigny, par les gendarmes de Bonneuil-Matours, plusieurs familles juives mosellanes de Freistroff.

Tous, adultes et enfants, sont réveillés en pleine nuit, déportés aux camps de Poitiers, de Drancy puis d'Auschwitz où ils sont gazés le 15 février 1944. Seuls un adulte handicapé et un adolescent ne partiront pas.

**La famille Lévy** est composée des grands-parents, Simon, tailleur, âgé de 67 ans et de son épouse, Rosine, 63 ans, qui sont logés au lieu-dit la Fosse-Copain. Rosine, née Hannau(x), a deux sœurs hébergées dans un autre lieu du village, la Nivoire.

Les jeunes, Jacques, âgé de 43 ans, sa femme Flore, 32 ans et le petit Marcel, né à Archigny en juillet 1941, habitent dans la rue principale du bourg, une petite maison face à la boucherie Ribreau, proche de la Fosse-Copain. La profession de Jacques est sacrificateur, il pratiquait donc la circoncision, ou *Brith milah*, dans le respect de la religion israélite.

En 1961 un jugement par défaut, par le tribunal militaire de Bordeaux, condamne le jeune Marcel Lévy, 20 ans, qui ne s'est pas présenté pour faire son temps à l'armée. Il est jugé « absent et défaillant » puis « coupable d'insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée en temps de paix ». Le dossier, après réhabilitation, sera classé en 1966.

### **Les sœurs Hannaux**

Elles sont trois sœurs réfugiées à Archigny, dont l'une est l'épouse de Simon Lévy.

Ses deux autres se nomment Fanny et est âgée de 64 ans, et Amélie, surnommée Mélina, âgée de 65 ans. Elles logent au hameau de la Nivoire.

Édith Schellenbach, alors âgée de 13 ans, va chaque jour à la Nivoire chercher du lait en compagnie de ses camarades. Elle se souvient des *deux sœurs, toujours bien mises, très propres, assises côte à côte avec, dans leur tablier qui faisait un creux entre leurs genoux, un sucre et un petit morceau de pain qu'elles mangeaient très lentement : leur repas. Elles ne parlaient jamais, ne faisaient pas de bruit. Dans la petite maison, un carrelage rouge qui brillait et sentait le propre...*

Elles ne parlent que l'allemand mais, contrairement à d'autres familles dans le même cas, qui sont reparties très tôt en Moselle car ne s'accoutumant pas, elles sont restées à Archigny. Peut-être pour être auprès de leur sœur, Rosine. Se pensent-elles en sécurité ici, loin de la frontière ?

Le 31 janvier 1944, à 2 heures du matin, les gendarmes tambourinent à la porte des deux sœurs, les font lever, entrent et piétinent le carrelage rouge si propre. Elles prennent quelques affaires, montent dans le véhicule de la maréchaussée... Tout se passe dans le calme, mais certainement aussi dans l'angoisse.

## La famille Hannaux

Bien que portant le même patronyme, cette famille n'est pas liée aux trois sœurs du récit précédent. Les destins de ses membres ayant été différents, nous allons les retracer individuellement.

La famille Hannaux est composée du père, Justin, âgé de 44 ans, handicapé et alité, de la mère, Suzanne Wolff, âgée de 45 ans, d'un garçon de 16 ans et demi, Gilbert et de deux petites filles, Denise, 11 ans et Arlette, 5 ans et demi.

Depuis leur arrivée les enfants vont à l'école et grandissent. Gilbert devient un adolescent apprécié de tous.

*Je me souviens du jeune Hannaux. Il venait jusque dans notre chemin, à la Godet, avec ses deux petites sœurs qu'il promenait dans un chariot. Du bourg ça faisait du chemin. Il ramassait des glands, plein de glands. Peut-être pour les revendre dans les fermes pour les porcs ? Je ne sais pas. Il était gentil et courageux. J'ai toujours espéré qu'il avait été sauvé.* (Maria Dupuis, née Claveau, la Godet, Archigny 2012). Extraits de Souvenirs d'Archigny 1939-1945.

Non ! Gilbert ne ramasse pas les glands pour les vendre ! Seulement pour leurrer et faire croire que la famille a un cochon à nourrir, donc à manger... Et s'ils mangent du porc ils ne sont donc pas juifs ! La peur est là, omniprésente.



Photo prise après juin 1942, puisque Suzanne et Gilbert portent l'étoile jaune obligatoire en France par décision du 1<sup>er</sup> juin 1942. Gilbert a donc 15 ans, Denise 9 ans et Arlette 4 ans.

*Coll. Yvette Hannaux-Chotteau*

Cette nuit de février 1944, la famille est réveillée par les gendarmes français de Bonneuil-Matours.

Suzanne, Denise et Arlette sont saisies et emmenées dans le véhicule.

On les emmène... où vont-elles aller ? Quand reviendront-elles ? Les petites ont dû serrer très fort la main de leur maman... jusqu'à Poitiers. Puis ce sera Drancy et Auschwitz où Suzanne, la mère, et les deux petites filles, Denise et Arlette, au sourire si lumineux, sont gazées le 15 février.

Le jeune Gilbert veut aider sa mère et ses sœurs, mais son père, alité, lui crie de partir, de se sauver. Gilbert enjambe la fenêtre, un gendarme l'attrape par une jambe, il se débat et fuit dans la nuit à travers champs.

Justin, le père, reste deux jours dans sa maison, aux bons soins de la voisine, madame Sarrazin, puis, sur ordre de la préfecture, il est conduit le 2 février en ambulance à l'hôpital de Châtellerault.

Dans une lettre à Gilbert, transmise plus tard par M. Becker, secrétaire de la mairie mosellane, Justin fait état de son intention de *se supprimer pour la patrie et pour sa famille qu'il ne reverrait plus*.

Justin se pend avec son drap à l'hôpital de Châtellerault le 3 février 1944.



Denise et Arlette Hannaux. Photo prise sur la place d'Archigny en 1943, coll. Francine Weill-Metzger

Gilbert a des copains, adolescents d'Archigny ou de Moselle. Peut-être refont-ils le monde, sans guerre, sans haine, sans racisme... Mais que devient-il, seul dans la nuit avec, gravée dans sa mémoire, l'image de sa mère et ses sœurs emmenées. Dans sa tête résonnent les dernières paroles de son père : « Cours, cours, ne regarde jamais en arrière ! ».

Il court dans la nuit, se cache le jour venu, mais il veut savoir, avoir des nouvelles au moins de son père. C'est le boucher Camille Ribreau qui le découvre en allant faire sa tournée. Il le fait monter dans le camion et, grâce à son ausweis de commerçant, le soustrait aux Allemands. Il le confie à Vincent Savigny, frère d'Alice Sarrazin, la voisine des Hannaux. Gilbert reste caché à la Ginchère pendant quelques mois chez Vincent Savigny. Puis, la décision est prise, le jeune-homme veut gagner la résistance. Gilbert rejoint donc les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) et rentre dans le maquis Brun, du groupement Gilles.



Gilbert Hannaux en 1945, au maquis Brun, coll. Francine Weill-Metzger

La guerre terminée, il est persuadé de n'avoir plus de famille mais il a la surprise d'avoir des nouvelles, par l'intermédiaire d'Alice Sarrazin, de Marcel Jérôme Wolff, un frère de Suzanne habitant au Salvador.

Le destin va se mettre en marche pour ce jeune homme hanté par tant de douloureux souvenirs. Il part au Salvador où il arrive en 1946 et où vivent, depuis la fin de la première guerre mondiale, Marcel Jérôme Wolff et son épouse Lydia Bloch, et Arthur Schwartz. La société de Marcel vend du matériel médical, la famille Bloch possède une entreprise de fabrication de produits laitiers. Gilbert travaille quelque temps à l'usine de produits laitiers de la famille Bloch, puis rejoint les entreprises Schwartz qui possèdent, à San Salvador, un grand magasin similaire aux *Galleries Lafayette* parisiennes. Gilbert y occupe un poste de responsable de rayons, notamment celui des achats en France, et gère le contact avec la clientèle.

En 1954 il fait un voyage en France et, à cette occasion, rend visite à la famille Sarrazin à Archigny. Marie-Josèphe s'en souvient, *il était resté déjeuner avec nous.*

Et il rencontre la très belle Ana Maria Escobar ! Il a 38 ans, elle en a 23, il l'épouse à San Salvador le 16 juin 1965. La famille, qui espérait une épouse juive, ne vient pas au mariage, ajoutant une douleur de plus dans le cœur de Gilbert.



Ana Maria Escobar et Gilbert Hannaux, mariage le 16 juin 1965, coll. Yvette Hannaux-Chotteau

De son union avec Ana Maria naissent quatre enfants : Suzanne Denise, née le 21 mai 1966, Yvette Émely, née le 14 avril 1968, Jeanine Arlette, née le 18 juillet 1969 et Gilbert Édouard, né le 8 novembre 1973. Tous voient le jour à San Salvador.

Le temps passe et le corps ne suit plus. À 53 ans, Gilbert a déjà souffert de plusieurs infarctus et s'est fait opérer à cœur ouvert à Houston, aux États-Unis. Il fume 4 paquets de cigarettes par jour... peut-être espère-t-il que les souvenirs partiront eux aussi en fumée ?

Gilbert âgé de 60 ans prend sa retraite. Mal préparé il assume difficilement cette cessation d'activité. La dépression gagne et il navigue entre psychiatres, antidépresseurs et un peu d'alcool. Il trouve quelque réconfort dans son bureau où il se réfugie et où, hanté par les souvenirs, il pleure pendant des heures. Se sent-il coupable d'avoir fui cette nuit du 31 janvier 1944 ? Auschwitz est certainement dans sa mémoire, omniprésent.

Ce mercredi de juillet, toute la famille se réunit à la maison pour aller fêter l'anniversaire de sa fille Jeanine. Elle attend un bébé. Le premier petit-enfant de Gilbert !

Il est dans sa chambre, tout le monde l'attend pour partir... Une détonation, le mari de Jeanine défonce les portes, entre...

Gilbert n'en pouvait plus de cette vie pleine de mauvais souvenirs que l'inactivité devait exacerber. Un revolver, une balle dans l'oreille... C'était le 18 juillet 1990.

Il a été enterré à San Salvador, selon les offices juifs célébrés par le Rabin de la ville.



Les souvenirs de toutes ces exactions, de toute cette violence, de toute cette injustice, la douleur des souvenirs, devinrent, pour beaucoup, un autre camp de concentration.

